



# Commune de ROMBIES -ET- MARCHIPONT

## INFORMATIONS COVID-19 (novembre 2020)



### ♦ Pendant le reconfinement,

- ⇒ la mairie reste ouverte aux heures habituelles : le matin du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 14h à 16h.
- ⇒ la cantine et les garderies péri-scolaires fonctionnent avec un protocole sanitaire renforcé et le port du masque obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.
- ⇒ la médiathèque sera fermée, et toutes les activités associatives suspendues.

*L'ouverture des déchetteries communautaires est également maintenue (avec port du masque obligatoire).*

↳ Le restaurant « la Table de Fred » est contraint de fermer, mais vous avez toujours la possibilité de commander des plats à emporter du vendredi au dimanche (éventuellement en semaine sur demande).  
Pour toute réservation ou renseignement ☎ 03 27 27 10 31.

↳ La friterie Ô Black Pearl vous servira du vendredi au dimanche soir à condition de passer commande uniquement par téléphone au : 07 69 41 52 91 à partir de 11h jusque 18h.

*La cérémonie du onze novembre aura lieu en comité restreint et toutes les manifestations et festivités de novembre et décembre sont annulées.*

Il est rappelé aux personnes souhaitant être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (canicule, covid-19...), qu'il est toujours possible de demander son inscription sur le registre des personnes vulnérables. Cette inscription peut également être sollicitée par un tiers (famille, médecin...).

## INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS DIVERSES



♦ Avec la collaboration des riverains, France-TV va tourner, à Marchipont, une série «Germinal » en 6 épisodes. Le tournage aura lieu du 4 au 18 novembre, et la route sera donc fermée aux véhicules et aux piétons pendant les prises de vue.



♦ Merci aux propriétaires de chien de veiller à la quiétude de leurs voisins en

ne laissant pas aboyer leur animal en permanence de jour comme de nuit.

Un collier anti aboiement pourrait être la solution...

♦ **Pour la sécurité des piétons et le dégagement des trottoirs,**



- les bacs-poubelles doivent être sortis le mardi en fin de journée et rentrés le mercredi soir au plus tard.

- le stationnement des véhicules sur le trottoir ne doit pas obliger poussettes et piétons à descendre sur la chaussée pour circuler.



**Prenez soin de vous**, ne sortez que pour un motif valable (aller travailler, RDV médical, faire des courses, pour un motif familial impérieux ou faire une promenade à 1km de chez vous) sans oublier de remplir l'attestation sur papier libre. (voir modèle ci-contre)

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur me déplacer pour le motif suivant : \_\_\_\_\_ Fait à Rombies-et-Marchipont le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h. Signature

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population  
le 2 novembre 2020

Le maire, Agnès Dolet

